

Fondements romains du droit privé

NOM : ...M. MELET.....

Session de juin 2019

Prénom : ...BENJAMIN.....

Place n° : ...236.....

Lettre de la série QCM : A

Nombre de points: 33

Note :

5,75

CETTE EVALUATION SE COMPOSE DE 4 PAGES :

- 1 PAGE DE GARDE [1 côté]
- 1 CAS AYANT POUR REponses DES QCM [2 côté]
- 1 CAS DONT LES REponses SONT A DEVELOPPER [1 côté]
- 16 QUESTIONS SOUS FORME DE QCM [3 côtés]
- +
- 2 PAGES ANNEXES AVEC LES GRILLES QCM [2 pages]

1. L'examen dure deux heures. Aucune documentation n'est autorisée.
2. Les réponses à développer doivent être précises, exhaustives et rédigées (au stylo) de manière facilement lisible sous forme de phrases complètes et motivées.
L'espace entre les questions est en principe suffisant pour y inscrire la réponse.
3. Quant aux QCM, vérifiez que vos grilles correspondent à votre série et aux exercices. Chaque question contient aucune, une seule ou plusieurs bonne(s) réponse(s). Cochez uniquement la/les réponse(s) correcte(s) en évitant toute rature ou correction. Des points négatifs seront attribués aux réponses erronées.

BONNE CHANCE !

CAS I

Pour chaque proposition, veuillez indiquer par une croix, sur la grille annexée, la ou les réponse(s) vraie(s).

Des points négatifs seront attribués aux réponses erronées !

Pour fêter ses 20 ans, LUCIA invite ses amis pour un pique-nique au bord du lac. Elle commande chez le boucher MARCELLO de la viande et des saucisses à griller que ce dernier fabrique lui-même.

1. LUCIA conclut avec le boucher :

- a) un contrat de travail (*locatio operarum*)
- b) un contrat d'entreprise (*locatio operis*)
- c) un contrat de vente (*emptio venditio*)
- d) une gestion d'affaires sans mandat

MARCELLO sait que certains des invités sont végétariens. De son propre chef, il commande chez le paysan AGRICOLA divers légumes et fruits à livrer directement à LUCIA.

2. MARCELLO conclut avec AGRICOLA :

- a) un contrat de travail (*locatio operarum*)
- b) un contrat d'entreprise (*locatio operis*)
- c) un contrat de vente (*emptio venditio*)
- d) une gestion d'affaires sans mandat

3. Le rapport entre MARCELLO et LUCIA par rapport aux fruits et légumes est :

- a) un contrat de travail (*locatio operarum*)
- b) un contrat d'entreprise (*locatio operis*)
- c) un contrat de vente (*emptio venditio*)
- d) une gestion d'affaires sans mandat

Lucia a besoin d'un grill, de quelques casseroles et de vaisselle. Sa voisine Antonella les lui met gratuitement à disposition.

4. Le rapport entre LUCIA et ANTONELLA par rapport à ces choses est :

- a) un contrat de dépôt (*depositum*)
- b) un contrat de prêt à consommation (*mutuum*)
- c) un contrat de prêt à usage (*commodatum*)
- d) aucun contrat

LUCIA craint d'être débordée le soir de la fête et demande à ses amis PETRUS et LUCIUS de lui donner un coup de main. Ils conviennent que PETRUS et LUCIUS feront à partir de leur vin et miel du mulsum (boisson romaine) contre rémunération de la part de LUCIA.

5. Le rapport de LUCIA avec PETRUS et LUCIUS peut être considéré comme :

- a) un contrat de travail (*locatio operarum*)
- b) un contrat d'entreprise (*locatio operis*)
- c) un contrat de vente (*emptio venditio*)
- d) un contrat mixte

ailleurs, LUCIA demande aussi à PETRUS et LUCIUS de lui donner un coup de main en servant les invités. En contrepartie, LUCIA leur traduira en grec un article qu'ils ont écrit ensemble.

6. Le rapport de LUCIA avec PETRUS et LUCIUS peut être considéré comme :

- a) deux contrats de travail
- b) deux contrats de mandat
- c) deux contrats d'entreprise
- d) un contrat de société

Les prévisions météo étant incertaines, LUCIA charge CAROLA de monter contre une modique somme forfaitaire une tente que LUCIA a déniché dans sa cave et de la démonter après la fête.

7. Le rapport entre LUCIA et CAROLA est :

- a) un contrat de travail (*locatio operarum*)
- b) un contrat d'entreprise (*locatio operis*)
- c) un contrat de mandat (*mandatum*)
- d) aucun contrat

Au dernier moment, LUCIA se rend compte qu'elle a complètement oublié d'acheter de la farine et du safran pour faire un gâteau d'anniversaire. Sa voisine ANTONELLA la dépanne et Lucia lui promet de lui rendre le lendemain un sac de farine et du safran.

8. Le rapport entre LUCIA et ANTONELLA est :

- a) un contrat d'échange
- b) un contrat de prêt à consommation (*mutuum*)
- c) un contrat de prêt à usage (*commodatum*)
- d) aucun contrat

CAS II

A.

SUGUS et DETRITUS sont propriétaires respectifs de deux fonds voisins situés à la campagne. Avec une intention certaine de les laisser longtemps, SUGUS a disposé des canalisations sur le fonds de DETRITUS avec son accord consacré dans une *mancipatio*. Cependant, la portion de canalisation passant sur le fonds de DETRITUS s'est érodée, et une fuite d'eau s'ensuit.

SUGUS et DETRITUS se disputant la question de savoir qui doit réparer cette canalisation abîmée, ils viennent vous consulter afin de vous demander un avis de droit sur la base du fragment suivant :

Ulpianus, D. 8.5.6.2 : *Etiam de servitute, quae oneris ferendi causa imposita erit, actio nobis competit, ut et onera ferat et aedificia reficiat ad eum modum, qui servitute imposita comprehensus est. Et Gallus putat non posse ita servitutem imponi, ut quis facere aliquid cogeretur, sed ne me facere prohiberet: nam in omnibus servitutibus refectio ad eum pertinet, qui sibi servitutem adserit, non ad eum, cuius res servit. Sed evaluit servi sententia, in proposita specie ut possit quis defendere ius sibi esse cogere adversarium reficere parietem ad onera sua sustinenda. Labeo autem hanc servitutem non hominem debere, sed rem, denique licere domino rem derelinquere scribit.*

Si on a imposé la servitude de support, on a une action contre celui qui la doit, pour l'obliger à supporter la charge de la maison voisine, et à réparer son bâtiment, afin qu'il soit toujours dans le même état où il était lors de l'imposition de la servitude. Gallus pense qu'on ne peut point imposer une servitude qui oblige celui qui la doit à faire quelque chose, mais seulement à ne pas empêcher celui à qui la servitude est due de faire ce qui lui est utile : car telle est la nature de toute servitude, que c'est toujours celui à qui elle est due qui doit être chargé de réparer et non celui qui la doit. Néanmoins, dans l'espèce dont il s'agit, l'avis de Servius l'a emporté ; de sorte qu'on peut prétendre avoir le droit de forcer son voisin à réparer le mur sur lequel la charge de sa maison est appuyée. Labéon dit que cette servitude n'est pas due par le propriétaire, mais par la chose même : il écrit enfin que le propriétaire de la chose qui doit cette servitude peut l'abandonner.

On est ici en présence d'une servitude prédictale^{5 pts} qui doit remplir 3 conditions : elle doit être utile au fonds dominant auquel elle est due, voisine de ce fond et doit reposer sur une cause durable. En l'espèce, on nous dit que les deux fonds sont voisins, qu'il s'agit de canalisations pour amener l'eau chez Sugus, cela lui est donc utile (à son fond). Pour la *mancipatio*, il y a une cause durable. Donc la servitude prédictale est véritablement constituée.

Les canalisations sont posées sur le fond de DETRITUS : en vertu de *"Superficies Solo Cedit"*, DETRITUS en devient le propriétaire. Le fragment nous donne deux avis : Gallus dit que c'est à celui à qui elle est due qui doit réparer ; Labéon dit que c'est voisin devant la servitude, spécifiquement quand le problème vient de son fond, dans le fragment de Jours mes. En l'espèce, si le problème vient de l'utilisation même de la canalisation par Sugus, par exemple en tirant trop de pression, ce sera à lui de réparer. En revanche, si le problème est lié au tuyau même, ou au fond de DETRITUS qui par exemple s'affaisserait ou encore parce que ce dernier aurait effectué des travaux sur le fond, ce sera à lui de réparer et Sugus aura une action.

✓ voulant profiter du magnifique verger de GERANIUM, FLORA vient régulièrement pique-niquer sur le fonds de GERANIUM, lorsque ce dernier s'absente pour prendre des vacances dans les Pouilles. Le voisin ATROX, vieil homme aigri, passe son temps à épier ses voisins et, en bon délateur, rapporte les faits à GERANIUM.

GERANIUM vient alors à demander à FLORA de ne plus empiéter sur son terrain de la sorte, auquel FLORA répond en toute confiance qu'elle aurait le droit d'agir ainsi car elle serait au bénéfice d'une servitude prédielle.

GERANIUM demande votre avis en tant que spécialiste du droit, pour savoir si FLORA a raison.

6pts

Une servitude prédielle est un droit réel limité accordé par le propriétaire à un tiers. Pour être valable, la servitude prédielle doit remplir trois conditions. Elle doit d'abord être utile au fonds dominant, et non pas à la personne. Une servitude prédielle n'est donc pas personnelle, et consiste pour le propriétaire à laisser faire quelque chose, ou s'abstenir, jamais à faire. Ensuite, la servitude doit concerner un fond voisin, il faut un rapport de voisinage. Enfin, la servitude doit reposer sur une cause durable et probante. On peut rajouter que il est interdit de créer une servitude d'une servitude et qu'une servitude par soi-même est prohibée.

En l'espèce, FLORA se sert du fond de GERANIUM pour elle-même, il n'y a pas d'utilité pour son fond. On se sert même pas si FLORA est voisine, et le fond lui est seulement utile pour ses repas, par simple convenance. FLORA n'est non plus aucunement titulaire de la moindre "causa" durable : elle utilise le fond lorsque GERANIUM est absent. GERANIUM est victime d'une atteinte achève sur sa propriété, il aura à sa disposition l'ACTIO NEGATORIA et l'ACTIO FENI pour sanctionner FLORA et empêcher toute usurpation de son fonds.

Question théorique : l'usucapant et l'usufruitier acquièrent-ils de la même manière la propriété des fruits ?

Non. L'usucapant est possesseur de bonne foi, en nom propre, au bénéfice d'une cause, de frugifère. Si le frugifère est un bien immobilier, l'usucapant dure 2x 365 jours. L'usucapant acquiert donc les fruits par séparation. L'usufruitier, lui, est seulement détenteur de la chose grâce à l'usufruit. Il ne peut en entamer la substance. L'usufruitier acquiert donc les fruits par perception.

2pts

13pts 5

QUESTIONS A CHOIX MULTIPLES

Pour chaque proposition, veuillez indiquer par une croix, sur la grille annexée, la ou les réponse(s) vraie(s).

Des points négatifs seront attribués aux réponses erronées !

1) **Le Corpus Iuris Civilis se composait :**

- a) De la *Lex Aelia Sentia*.
- b) Des *Codex* de Justinien.
- c) Des *Institutes* de Gaius.
- d) Des *Digesta*.

2) **Le fondement du droit civil et du droit universel :**

- a) Le droit civil (*ius civile*) est le droit commun à tous les hommes.
- b) Le droit des gens (*ius gentium*) découle de la raison naturelle (*ratio naturalis*).
- c) Le droit des gens n'était applicable qu'aux étrangers.
- d) Le droit civil (*ius civile*) était un droit applicable à tout résident de Rome.

3) **Les Douze Tables :**

- a) Sont les toutes premières lois écrites que les Romains appliquèrent.
- b) Permettent de recourir à la vengeance à titre privé.
- c) Ne règlent pas les rapports juridiques découlant du droit de la famille.
- d) Ont été promulguées au début de la République romaine.

4) **L'esclave et ses particularités juridiques :**

- a) L'esclave peut acquérir pour lui-même des biens meubles de moindre valeur.
- b) L'esclave est une *res Mancipi*.
- c) Le maître répond des délits commis par son esclave.
- d) L'esclave est considéré comme un *sui iuris*, pas autonome et dépendant du maître.

5) **A propos du mariage :**

- a) Le consentement des deux époux était requis pour un mariage valable.
- b) Dans le mariage *sine manu*, les biens des époux sont mélangés.
- c) Le mari ne pouvait aliéner un bien dotal sans l'accord de son épouse.
- d) Les donations entre époux étaient en principe prohibées.

6) **Concernant la dissolution du mariage :**

- a) A la dissolution du mariage, la femme peut exiger la restitution de la dot en exerçant l'*actio rei uxoriae*.
- b) La cessation de vie commune était le seul critère qui mettait un terme au mariage en cas de répudiation de la femme par le mari.
- c) Après un mariage *cum manu*, la femme répudiée revenait sous la puissance de son *pater familias* sans procédure particulière.
- d) En cas d'adultère de la femme, l'homme avait le droit de retenir une partie de la dot.

7) **A propos de la famille romaine :**

- a) La *gens* regroupait seulement les familles plébéiennes descendant d'un ancêtre commun.
- b) L'adoption (*adoptio*) et l'émancipation (*emancipatio*) supposent une triple mancipation.
- c) Par l'adrogation (*adrogatio*), le *pater familias* adoptait uniquement une personne qui avait auparavant le statut de *sui iuris*.
- d) L'émancipation avait principalement pour but de limiter le partage du patrimoine du père.

8) **A propos des choses (*res*) :**

- a) L'argent (en tant que monnaie) est une chose consommable, fongible et divisible.
- b) Une peinture de maître et une lampe à huile sont autant d'objets fongibles.
- c) Le transfert de la chose accessoire entraîne nécessairement celui de la chose principale.
- d) Une armoire est une chose composée.

9) **La stipulation :**

- a) Elle était un contrat strict unilatéral.
- b) On devait recourir à autant de stipulations qu'il y avait de choses concernées.
- c) La formule utilisée dépendait de si les parties étaient seulement romaines ou si au moins l'une était pérégrine.
- d) Les parties pouvaient être représentées par leurs esclaves respectifs.

10) **Quant au contrat de vente (*emptio-venditio*) :**

- a) Ce contrat trouve ses origines archaïques dans l'échange (*permutatio*).
- b) Il était reconnu uniquement par le *ius gentium*.
- c) En cas de dommage causé par le défaut de la chose vendue, l'acheteur n'avait aucune action en cas de mauvaise foi du vendeur.
- d) Ce contrat transfère la propriété dans tous les cas.

11) **Le contrat de mandat (*mandatum*) :**

- a) Ce contrat était bilatéral imparfait.
- b) Le paiement d'honoraires était l'exception, la gratuité le principe.
- c) Le mandataire représentait directement le mandant dans la conclusion d'actes juridiques effectués pour le compte de celui-ci.
- d) Si le mandataire s'écartait complètement des instructions données, le mandant n'était pas engagé.

12) **Le contrat de travail (*locatio operarum*) :**

- a) Les esclaves étaient liés à leur maître par un contrat de travail.
- b) Un ouvrier incapable de travailler pour cause de maladie perdait tout droit à la rémunération.
- c) Souvent, les travailleurs étaient moins bien traités et vivaient de manière plus précaire que les esclaves.
- d) Les caractéristiques de ce contrat se résumaient uniquement en le paiement d'un salaire et en un lien de subordination entre l'employeur et le travailleur.

13) Les contrats stricts unilatéraux :

- a) Le contrat de fiducie (*fiducia*) impliquait que le fiduciaire transfère uniquement la possession du bien au fiduciaire.
- b) Dans le contrat de gage (*pignus*), si le débiteur ne payait pas la créance due, le créancier-gagiste ne pouvait que s'approprier l'objet du gage.
- c) Le contrat de prêt à consommation impliquait que le prêteur remette à l'emprunteur seulement la possession de la chose.
- d) Dans le cadre du contrat de dépôt (*depositum*) à la période classique, le dépositaire ne répondait que du *dolus malus*; et non de la faute grave (*culpa lata*).

14) Les obligations dans le système des Institutes de Gaius et de Justinien :

- a) La tutelle, l'enrichissement illégitime et la responsabilité aquilienne constituaient des obligations *ex quasi contractu*.
- b) La société, le gage et le dépôt étaient des contrats *re* et unilatéraux.
- c) La qualification de situations *ex quasi contractu* impliquait que l'obligation soit formée par la volonté.
- d) Tant le brigandage que le vol donnaient naissance à des obligations *ex delicto*.

15) L'enrichissement illégitime :

- a) L'action en enrichissement illégitime était une action prioritaire sur les actions ordinaires.
- b) L'action en répétition de l'indu était le seul moyen contre un enrichissement illégitime.
- c) Celui qui recevait sciemment un indu commettait un vol.
- d) Celui qui payait tout en sachant qu'il n'y était pas tenu, ne pouvait répéter son paiement.

16) La responsabilité aquilienne :

- a) La loi du talion était applicable non seulement dans la loi des Douze Tables, mais encore dans quelques cas prévus par la *lex Aquilia*.
- b) Cette loi revêtait un caractère infamant pour la partie succombant au procès.
- c) Cette loi a largement inspiré le législateur suisse dans la création de son régime de responsabilité civile.
- d) La responsabilité aquilienne est, à l'origine, une responsabilité pour faute.

Remarques :

Cette fiche doit être remplie avec un stylo ou feutre noir.
Vous devez cocher à l'intérieur des cases sans les dépasser de la manière suivante.



Nom M E R E T

Prénom B E N J A M I N

	A	B	C	D
Q1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Q2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Q3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Q4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Q5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Q6	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Q7	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Q8	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Remarques :

Cette fiche doit être remplie avec un stylo ou feutre noir.
Vous devez cocher à l'intérieur des cases sans les dépasser de la manière suivante.



Nom M E R E T

Prénom B E N J A M I N

	A	B	C	D
Q1	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Q2	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Q3	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Q4	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Q5	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Q6	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Q7	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Q8	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

	A	B	C	D
Q9	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Q10	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Q11	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Q12	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Q13	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Q14	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Q15	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Q16	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>